

Faculté de Droit et de science politique

Université de Montpellier



Licence 1 Groupe B - INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES (22h)

2021/2022- 2<sup>nd</sup> semestre

**Mustapha Afroukh**, Maître de conférences HDR en droit public.  
Codirecteur du Master *Droit des libertés*

<b>INTRODUCTION GENERALE</b>
------------------------------

- I- Principes généraux relatifs à la notion d'« institutions administratives »**
  - A) Un statut subordonné (art. 20 de la Constitution)
  - B) L'application d'un droit autonome et spécial
  
- II- La définition du mot « Administration »**
  - A) Le sens fonctionnel (les missions)
  - B) Le sens organique (l'appareil administratif)
  
- III- La distinction personne morale de droit public/personne morale de droit privé**
  
- IV- Les sources du droit des institutions administratives**
  - A) Les bases constitutionnelles
  - B) Les sources législatives et réglementaires
  - C) Les sources internationales
  
- V- L'histoire de l'administration : entre permanence et rupture**

# **PREMIERE PARTIE : LE SYSTEME ADMINISTRATIF**

## **CHAPITRE I : LES PRINCIPES GENERAUX**

### ***Section 1 : L'unité par la centralisation***

*§ 1 : La centralisation administrative pure*

*§ 2 : La centralisation administrative aménagée : la déconcentration*

A) La notion de déconcentration

B) L'évolution de la déconcentration

1° La loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République

2° Le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration

3° Le projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (2021)

### ***Section 2 : La diversité par la décentralisation***

*§ 1 : La notion de décentralisation*

*§ 2 : Les manifestations de la décentralisation*

A) La décentralisation fonctionnelle

1° Le principe de spécialité

2° La différence EPA/EPIC

3° La création des EP

B) La décentralisation territoriale

*§ 3 : Les grandes étapes de la décentralisation territoriale*

A) L'acte I : la mise en œuvre de la décentralisation par la loi du 2 mars 1982

B) L'acte II : la révision constitutionnelle du 28 mars 2003 relative à l'organisation décentralisée de la République

C) L'acte III : la réforme territoriale de 2015 (Loi NOTRe)

## **CHAPITRE II : LES TECHNIQUES DE CONTROLE**

### ***Section 1 : Le contrôle hiérarchique***

*§ 1 : Les caractéristiques*

§ 2 : *La mise en œuvre*

**Section 2 : *Le contrôle administratif***

§ 1 : *Le déferé préfectoral*

§ 2 : *La tutelle sur les personnes*

§ 3 : *La tutelle financière*

<p style="text-align: center;"><b>SECONDE PARTIE : L'IDENTIFICATION DES INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES</b></p>
--

**CHAPITRE I : LES INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES DE L'ETAT**

**Section 1 : *Les administrations centrales***

§ 1 : *Les organes décisionnels*

A) Le Président de la République

1. Une fonction administrative « exceptionnelle »
2. Les services de la présidence

B) Le 1<sup>er</sup> ministre

1. Le 1<sup>er</sup> ministre, autorité administrative de droit commun
2. Les services du 1<sup>er</sup> ministre

C) Les ministres

1. Les compétences des ministres
2. L'organisation ministérielle

§ 2 : *Les organes de conseil et de contrôle*

A) Les organes consultatifs

1. Le Conseil d'Etat (composition et attributions)
2. Le Conseil économique social et environnemental (composition et attributions)

B) Les organes de contrôle

1. Les inspections générales
2. La Cour des comptes

*§ 3 : Les autorités administratives indépendantes (AAI)*

A) La notion

1. Les origines
2. Les traits caractéristiques (composition, pouvoirs)
3. La distinction AAI/API

B) Les illustrations de domaines régulés par les AAI

1. La régulation de l'économie
2. La protection des droits et libertés

***Section 2 : L'administration déconcentrée***

*§ 1 : L'administration étatique au niveau départemental*

A) Le Préfet de département

1. Le statut
2. Les attributions
3. Les implications de la suppression du corps préfectoral

B) Les directions départementales

*§ 2 : L'administration étatique au niveau régional*

A) Le Préfet de région

B) Les directions régionales

*§ 3 : Les autres échelons*

**CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES DECENTRALISEES**

***Section I : Les collectivités territoriales***

*§ 1 : Les collectivités territoriales de droit commun*

A) La commune

1. L'élection du conseil municipal et du maire
2. Le fonctionnement du conseil municipal
2. Les compétences de la commune

B) Le département

1. L'élection du conseil départemental et de son Président
2. Le fonctionnement du conseil départemental
3. Les compétences du département

C) La région

1. L'élection du conseil régional et de son Président
2. Le fonctionnement du conseil régional
3. Les compétences de la région

*§ 2 : Les collectivités territoriales à statut dérogatoire*

A) Paris, Lyon et Marseille

B) La Corse

C) Les communes d'Alsace-Moselle

*§ 3 : Les collectivités territoriales d'outre-mer*

***Section II : Les groupements des collectivités locales***

*§ 1 : La création des groupements*

*§ 2 : La classification des groupements*

*§ 2 : Le régime des groupements*

## BIBLIOGRAPHIE

- Ph. BEZES, *Réinventer l'État. Les réformes de l'administration française (1962-2008)*, PUF, 1ère éd., 2009
- G. BIGOT, *L'administration française, politique, droit et société*, Lexisnexis, 2010.
- F. BURDEAU, *Histoire de l'administration française du 18ème au 20ème siècle*, Montchrestien, coll. Domat Droit public, 2ème éd., 1994
- J. CHEVALIER, *Science administrative*, PUF, coll. « Themis », 5ème éd., 2013.
- M. DELAMARRE (dir.), *L'administration et les institutions administratives*, La documentation française, 2014.
- P. DELVOLVE, *Le droit administratif*, Dalloz, coll. « Connaissance du droit », 5ème éd. 2010.
- C. EISENMANN, *Traité de science administrative*, Mouton & co., 1996.
- O. GOHIN et G. SORBARA, *Institutions administratives*, LGDJ, 8ème éd., 2019.
- Ch. GUETTIER, *Institutions administratives*, Dalloz, 7ème éd., 2019.
- P. JAN, *Institutions administratives*, LexisNexis, 6ème éd., 2021.
- P. LEGENDRE, *Histoire de l'administration française de 1750 à nos jours*, PUF, 1968.
- D. MAILLARD DESGREES DU LOU, *Institutions administratives*, PUF, coll. « Thémis », 2ème éd, 2015.
- H. OBERDOFF et N. KADA, *Institutions administratives*, Sirey, 7ème éd., 2013.
- M.-C. ROUAULT, *Droit administratif et institutions administratives*, la doc. française, 2013.
- P. SADLAN, *Le système administratif français*, Montchrestien, Clefs, 1997.
- P. SERRAND, *Manuel d'institutions administratives françaises*, PUF., coll. « Manuels », 6ème éd. 2022.
- P. WEIL et D. POUYAUD, *Le droit administratif*, Que sais-je PUF, 2010
- J. ZILLER, *Administrations comparées. Les systèmes politico-administratifs de l'Europe des Douze*, Montchrestien, coll. Domat, 1993.